

Référence cartographie des emplois	Correspondance UCANSS
CPM- 80 A	1701 - 1703
Corps : IASS AAE CDP	Niveau 6/7
Cotation Groupe RIFSEEP : 2	
Intitulé du poste	
Responsable du pôle médico-social Personnes Agées	
Intitulé de l'emploi	
Chargé de mission santé et/ou animation territoriale	

Structure	Agence Régionale de Santé Bretagne
Direction de rattachement (siège) ou Département de rattachement (DD)	Délégation départementale du Finistère
Département	Animation Territoriale
Pôle	Pôle offre médico-sociale - Personnes Agées

Création		Remplacement	x
----------	--	--------------	---

Contexte
<p>L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.</p> <p>La délégation départementale du Finistère</p> <p>La Délégation départementale du Finistère est composée d'un département AT (Animation Territoriale), d'un département SE (Santé Environnement) et d'un département VSS (Veille et sécurité sanitaires).</p> <p>Les équipes du département AT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contribuent à l'organisation de l'offre de santé, à l'instruction des dossiers d'autorisation, à la négociation des CPOM, à la gouvernance des établissements locaux (suivi des projets d'établissement, participation aux instances) et participent à la définition du programme d'inspection et contrôle. - contribuent à l'accompagnement des professionnels de santé libéraux dans un objectif de continuité des soins en ville comme à l'hôpital - accompagnent et réguler les interventions des acteurs de la prévention sur le territoire - contribuent à l'élaboration et au suivi des Contrats locaux de santé (CLS) et à l'animation du conseil territorial de santé (CTS) <p>L'ensemble de ces missions est coordonné par le responsable du département Animation Territoriale sous l'autorité du Directeur de la délégation départementale dans le cadre de la politique régionale de santé.</p>

Le Département SE intervient pour remplir les objectifs suivants :

- mieux connaître les dangers pesant sur l'environnement et la santé humaine afin de prendre des mesures pour prévenir et limiter les risques,
- réduire les conséquences des pollutions sur la santé, pour la protéger de façon durable,
- informer sur la qualité des milieux et sur les risques sanitaires liés à leur dégradation.

Le Département VSS assure les missions suivantes :

Veille et sécurité sanitaires :

- réceptionner et analyser les signalements de maladies et de tout évènement pouvant avoir un impact sur la santé des bretons.
- recommander et veiller à la mise en œuvre des mesures de prévention et de gestion adaptées.
- participer aux travaux de planification départementaux et régionaux et à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles

Soins psychiatriques sans consentement :

- Appliquer la convention ARS/Préfet

Missions/Activités

Sous l'autorité hiérarchique du responsable de Département Animation Territoriale, en lien avec le directeur de la délégation départementale ainsi qu'avec les directions métier de l'agence, le/la responsable du pôle Offre médico-sociale Personnes Agées assure les missions suivantes :

- Co-Encadrement fonctionnel et hiérarchique d'un agent (assistante du pôle et gestionnaire de dossier), partagé avec le pôle médico-social PH
- Mise en œuvre, suivi et évaluation de la politique de l'agence régionale de santé dans le domaine médico-sociale PH.
- Négociation et suivi des CPOM en fonction de la planification régionale,
- Participation aux travaux de planification de l'ARS dans le champ du vieillissement, et association aux travaux du schéma départemental
- Instruction des dossiers d'appel à projet et d'appel à candidature
- Instruction des dossiers d'évaluation interne et externe des ESMS
- Organisation des visites de conformité
- Instruction des réclamations dans le champ médico-social personnes âgées en lien avec la CODIP
- Pilotage et suivi de projets territoriaux (dont les projets de coopération type GCSMS, etc...)
- Participation à l'instruction des dossiers d'aide à l'investissement dans le champ médico-social PA, en lien avec la direction métier concernée
- Participation aux travaux de la Conférence des financeurs, instruction des dossiers relevant de la thématique santé
- Participation, sur sollicitation, aux conduites de projets transversales pouvant concerner le champ médico-social PA (PTSM, Projets des GHT, CLS ...)

Il/Elle est en charge de missions d'inspection, de contrôle et d'évaluation dont l'instruction des événements indésirables dans les établissements suivis).

Il/Elle peut être amené à encadrement des stagiaires.

Interfaces professionnelles	
Conseil départemental, Etablissements et services médico-sociaux PA, CPAM, Conférence des financeurs, établissements de santé gestionnaires d'EHPAR ; SSIAD ou USLD	
Conditions particulières	
Déplacements fréquents dans le département et au siège de l'ARS Participation au dispositif d'astreinte administrative (sur la base du volontariat).	
Catégorie/Corps-Grade/Niveau	
Le poste est ouvert aux : <ul style="list-style-type: none"> - IASS ou IASS hors classe - Attaché(e) ou attaché(e) principal(e) - cadre CCN à partir du niveau 6 ou 7 - contractuel(le) de droit public. Peuvent postuler : <ul style="list-style-type: none"> - les IASS et IASS hors classe ou attaché(e)s principaux(ales) d'administration - les cadres CCN du niveau 5B ou 7 (selon profil et expérience) - les contractuel(le)s de droit public. 	
Compétences	
Savoir	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de l'environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services dans le champ concerné - Cadre légal et réglementaire du domaine d'intervention - Méthodologie de l'inspection contrôle - Procédure juridique de l'inspection contrôle - Connaissances techniques afférentes au domaine d'intervention - Référentiels et bonnes pratiques afférents au domaine d'intervention
Savoir –faire	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe pluridisciplinaire - Animer une équipe et conduire un projet - Créer et animer un réseau de partenaires - Appréhender les exigences, valeurs et enjeux des partenaires pour mettre en œuvre la politique régionale de santé - Inscrire les actions de l'agence dans le cadre légal et réglementaire - Réaliser un diagnostic/une analyse et dégager des problématiques de santé - capacités d'analyse et de synthèse - Recueillir et traiter l'information (données informatique, réalisations d'entretien) - Appliquer des méthodes de contrôle adaptées
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe pluridisciplinaire - Capacités de négociation, sens de l'écoute - Avoir le sens de la pédagogie

Contact	ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr
Date limite de dépôt des CV et LM	28/02 /2019
Date prévisionnelle des entretiens	6/03/2019